











« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION Mercredi 10 février 2021 A Aimargues - Salle Lucien Dumas

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 10 février 2021

Date de convocation: mardi 29 janvier 2021

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants: 14 votes exprimés /24

La règle du double quorum est respectée : quorum général 14/24, quorum privé 8/13.

L'an deux mille vingt et un, le dix février, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

Présents:

Collège des collectivités: Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, Thierry Agnel, Marie-Josée Pellet,

Pierre Griselin, Christiane Espuche.

Sans voix délibérative : Pierre Martinez, Francine Chalmeton,

Collège des consulaires : Gil Grea, Nathalie Bruel, Denis Rodriguez.

Sans voix délibérative : Pascal Chabert,

<u>Collège des associations</u>: Robert Lefort, Stephan Jannez

Sans voix délibérative : Claire Thierry

Collège société civile: Daniel Rémy, Catherine Berti, Annelyse Chevalier

Sans voix délibérative : Claude Constant.

Équipe du GAL:

Maxime Charlier, Aude Faye, Catherine Bazile

M. le Président, Pierre Martinez, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Maxime Charlier précise que deux points de l'ordre du jour ont été modifiés par rapport aux dossiers annoncés dans la convocation (comme indiqué ci-après).

Ordre du jour :

I. Avis d'opportunité

- FA 1 « Création d'un commerce multiservices », Commune de Parignargues,
- FA 1 « Création d'un point de vente automatique de produits locaux », **Click Concept** Vauvert,
- FA 2 « Vélos électriques pour safari en Camargue », **Camargue Découverte** Aigues-Mortes,
- FA 2 « Création d'un hôtel de plein air, Origine », **Association EDA** St Laurent d'Aigouze,
- FA 4 « Création d'espaces publics de rencontre et de découverte du patrimoine », Commune de Boisseron,
- FA 5 « Mise en état d'un équipement sportif de course camarguaise », **Syndicat mixte de la Camargue Gardoise** Vauvert (Scamandre).

II. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

- FA 1 « Développement d'une entreprise de récolte de la sagne », **EARL Les Roseaux** du Midi,
- FA 2 « Création d'un itinéraire touristique, Détours Savoir-Faire », **Chambre de Métiers et d'Artisanat 30**,
- FA 4 « Aménagement du Jardin Grégoire », Commune de Vauvert (ajouté en séance suite à son instruction région validée),
- FA 5 « Rénovation de la toiture du temple », **Commune de Beauvoisin**
- FA 6 « ECOOPACT réseau d'écoacteurs biosphère », **SMCG** (retiré en séance faute d'instruction région).

III. Questions diverses

- Bilan de l'appel à projet Entreprendre en Vidourle Camargue 2020,
- Proposition de modifications de la fiche-action FA1,
- Réflexion sur les objectifs prioritaires de l'enveloppe financière 2021 2022,
- Approbation de la liste des dossiers réorientés hors LEADER,
- Validation des nouveaux membres du GAL Vidourle Camargue,
- Validation de l'avenant 3 à la convention GAL/Région, Etat.

I. Avis d'opportunité

Le GAL Vidourle Camargue doit sélectionner des projets bien que l'enveloppe financière LEADER actuelle soit déjà consommée. Il s'agit de constituer une liste de dossier pertinents qui permettra d'attirer de nouveaux crédits pour 2021 – 2022 dans le cadre du plan relance national et européen.

Fiche Action 1 Entreprenariat	Création d'un commerce de proximité multiservices à Parignargues					
Maître d'ouvrage	Commune de Parignargues	Commune de Parignargues				
Localisation du projet	Centre du village					
Calendrier d'exécution	2021-2022	2021-2022				
Objectif fiche action	Développement de service de proximité et de base à la pop	Développement de service de proximité et de base à la population				
Points d'intérêt	Création du lien social et un emploi dans un village dépourvu de commerce.					
Lignes de dépenses	Travaux: 196 000 €AMO: 34 000 €					
	Coût total éligible HT		230 000 €	Taux maxima d'aide publique =		
	Région Occitanie	30%	69 000 €	80 %		
Plan de financement	Département du Gard	4%	10 000 €			
prévisionnel	Etat 30% 69 000 €					
['	Aide Leader	Aide Leader 16% 36 000 €				
	Autofinancement	utofinancement 20% 46 000 €				

Remarques en séance : Maxime Charlier informe que la commune de Parignargues a répondu aux questions du comité technique. Un accompagnement par la CCI du Gard est prévu pour la recherche du gérant et pour le suivi de l'activité.

Vote	
Validation de la grille de notation : 16/20	Pour : 14
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention: 0
	Contre: 0

Fiche Action 1 Entreprenariat	Création d'un point de vente automatique de produits locaux			
Maître d'ouvrage	SAS Click Concept International			
Localisation du projet	Vauvert – Montcalm			
Calendrier d'exécution	2021			
Objectif fiche action	Développement de services de proximité, commercialisation de produits de l'agriculture liés aux ressources endogènes, promotion des filières locales, innovation et développement durable.			
Points d'intérêt	Service innovant pour les producteurs. Alimentation sainte et locale accessible 24/24h pour les habitants. Fort partenariat public/ privé.			
Lignes de dépenses	 Casiers automatiques: 29 900 € Affichage dynamique/ site Internet: 9 000 € Frais de communication: 9 000 € Abri mobile: 9 900 € 			
	Coût total éligible HT		57 800 €	Taux maxima d'aide publique =
Plan de financement	Cofinanceur à déterminer	10 %	5 780 €	50 %
prévisionnel	Aide Leader	40 %	23 120 €	
	Autofinancement	50 %	28 900 €	

Remarques en séance : Mme Espuche indique que le lieu d'implantation à Montcalm est très passant surtout l'été. Grace à l'écran installé près des casiers, les utilisateurs pourront voir des reportages sur les producteurs mais aussi s'informer sur les activités de loisirs à proximité. « Le projet promeut des produits locaux à consommer et à vivre ». Un emploi sera créé pour collecter les produits et la maintenance de la machine.

Vote	
Validation de la grille de notation : 16/20	Pour : 13
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention : 1
1	Contre: 0

Fiche Action 2 Tourisme	Acquisition de vélos électriques pour safari écologique en Petite Camargue gardoise				
Maître d'ouvrage	EIRL Camargue Découverte				
Localisation du projet	Aigues-Mortes, Le Grau du roi, St Laurent d'Aigouze, Vauver	t			
Calendrier d'exécution	Mars 2021	Mars 2021			
Objectif fiche action	Soutien à la transmission/reprise et au développement des entreprises. La promotion des filières locales, l'innovation et le développement durable.				
Points d'intérêt	Répond à une nouvelle clientèle plus attentive à l'écologie. Diminue l'impact des excursions touristiques sur l'environnement.				
Lignes de dépenses	■ 10 vélos électriques : 25 000 €				
	Coût total éligible HT		25 000 €	Taux maxima d'aide publique =	
Plan de financement	Cofinanceur à définir	10%	2 500 €	50 %	
prévisionnel	Aide Leader	40%	10 000 €		
	Autofinancement	50%	12 500 €		

Remarques en séance: Maxime Charlier précise que le comité technique propose une note en dessous de 10 car si les excursions en vélos électriques participent bien à la stratégie touristique du GAL, le positionnement général de l'entreprise (quads et 4x4) ne l'est pas.

Vote	
Validation de la grille de notation : 7/20	Pour : 13
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention: 1
1	Contre: 0

Fiche Action 2 Tourisme	Création d'un hôtel de plein air insolite et haut de gamme : Origine			
Maître d'ouvrage	Association EDA			
Localisation du projet	St Laurent d'Aigouze – chemin vieux d'Aigues-Mortes			
Calendrier d'exécution	2021			
Objectif fiche action	Adaptation à la nouvelle demande des clientèles (Tourisme d'expérience, écotourisme).			
Points d'intérêt	Tentes démontables en bois et toile minimisant l'impact sur l'environnement. Création d'emplois (2,5 ETP).			
Lignes de dépenses	 7 tipis: 25 169 € Mobilier: 20 000 € Aménagement extérieur: 36 213 € Site internet et appli de réservation: 8 910 € 			
	Coût total éligible HT		90 292 €	Taux maxima d'aide publique =
Plan de financement	Région Occitanie	22%	20 000 €	50 %
prévisionnel	Aide Leader	28%	25 000 €	
	Autofinancement	50%	45 292 €	

Remarques en séance : Il est proposé de voter une note pour ce projet bien qu'il ne soit pas recevable en l'absence d'autorisation d'aménagement. Ainsi, le GAL peut faire part de sa position officielle au porteur de projets.

Vote	
Validation de la grille de notation : 8/20	Pour : 13
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention: 0
	Contre : 1

Fiche Action 4 Cohésion sociétale	Création d'espaces publics de rencontre et de découverte du patrimoine				
Maître d'ouvrage	Commune de Boisseron	Commune de Boisseron			
Localisation du projet	Centre historique de Boisseron				
Calendrier d'exécution	2021	2021			
Objectif fiche action	Le vivre ensemble et les interactions sociales sont renforcées.				
Points d'intérêt	Projet multithématique. Partenariat avec école et association du patrimoine. Mobilier urbain écoresponsable.				
Lignes de dépenses	 2 toilettes sèches dont 1 PMR: 48 180 € 2 tables de pique-nique : 2 945 € Eclairage de la carrières : 6 546 € 				
	Coût total éligible HT	220/	57 671 €		
Plan de financement prévisionnel	Département de l'Hérault Aide Leader Autofinancement	32% 48% 20%	18 736 € 27 401 € 11 534 €	80 %	

Remarques en séance : L'envergure communale de l'opération en fait un projet de cohésion sociétale plutôt qu'un projet touristique ou patrimonial au regard de la stratégie du GAL. Des aménagements similaires ont été rejeté précédemment par le comité de programmation.

Vote	
Validation de la grille de notation : 11/20	Pour : 12
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention : 2
	Contre: 0

Fiche Action 5 Patrimoine	Mise en état d'un équipement sportif de course camarguaise			
Maître d'ouvrage	Syndicat mixte de la Camargue gardoise			
Localisation du projet	Centre du Scamandre – Vauvert			
Calendrier d'exécution	2021			
Objectif fiche action	Transmission du patrimoine immatériel fort du territoire.			
Points d'intérêt	Maintien un élément singulier de la tradition taurine qui représente une économie importante et la notoriété du territoire.			
Lignes de dépenses	 Maçonnerie: 97 000 € Ferronnerie: 27 000 € Terrassement: 27 000 € Menuiserie: 11 000 € 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible HT Région Plan Camargue Région Sport Aide Leader Autofinancement	50% 10% 20% 20%	176 000 € 88 00 € 17 600 € 35 200 € 35 200 €	

Remarque en séance : Depuis 2007, les candidatures LEADER du territoire Vidourle Camargue se différencient par la Bouvine, élément singulier et fédérateur. Il est essentiel de soutenir les équipements liés à cette tradition qui représente une économie importante localement et participe à la notoriété du territoire. Le Comité de programmation doit maintenir cette priorité pour l'orientation des financements de 2021-2022.

Vote	
Validation de la grille de notation : 20/20	Pour : 14
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention: 0
1	Contre: 0

II. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

Les projets ici présentés pour programmation ont obtenu un avis favorable du GAL de surcroit dans le cadre d'un appel à projets en ce qui concerne le jardin Grégoire. Il est donc nécessaire de réabonder les fiches-actions « FA2 Tourisme » et « FA4 Cohésion sociétale » par des crédits provenant de la fiche-action « FA7 Animation » dédiée au fonctionnement du GAL. Il est ainsi possible de procéder au vote des subventions préalablement validées par la Région Occitanie entant qu'autorité de gestion du programme LEADER.

Fiche Action		Porteur	Note	FEADER	Coût total
FA 1 Entreprenariat	Développement d'une entreprise de récolte de la sagne	EARL Les Roseaux du Midi	16/20	19 574,44 €	48 936,19 €
FA 2 Tourisme		Chambre de Métiers et de l'Artisanat 30	14/20	18 985,20 €	38 882,69 €
Pour programmer ce dossier sur la FA 2 Tourisme, il est nécessaire et proposé de transférer 572,74€ de la FA7 Animation.					
FA 4 Cohésion sociétale	Aménagement du Jardin Grégoire	Commune de Vauvert	13,5/20	25 600,00 €	847 005,00 €
Pour programmer ce dossier sur la FA 4 Cohésion sociétale, il est nécessaire et proposer de transférer 3 396,26€ de la FA7 Animation.					
FA 5 Patrimoine	Rénovation de la toiture du temple	Commune de Beauvoisin	11/20	40 000,00 €	117 533,08 €

Projet	FEADER Attribué	Vote
		Pour : 14
Développement d'une entreprise de récolte de la sagne	19 574,44 €	Abstention: 0
		Contre: 0
		Pour : 14
Création d'un itinéraire touristique, Détours Savoir-Faire	18 985,20 €	Abstention: 0
		Contre: 0
		Pour : 14
Aménagement du Jardin Grégoire	25 600,00 €	Abstention : 0
		Contre : 0
		Pour : 14
Rénovation de la toiture du temple	40 000,00 €	Abstention: 0
		Contre : 0

III. Questions diverses

a) Proposition de modifications de la fiche-action FA1

Actuellement, le GAL applique un plafond pour les subventions publiques de 50% sur les projets de commerces et services de proximité. L'incitativité auprès des petites communes est insuffisante. Il est donc proposé au comité de programmation de créer un type d'opération spécifique pour encourager l'émergence de solutions pour les communes dépourvues de services de base.

Proposition fait au comité

• Types d'opération :

- Soutien aux investissements de création et réhabilitation de locaux ou espaces publics destinés aux commerces et services de proximité.

• Montant et taux d'aide applicables

- Taux de cofinancement FEADER: 80%
- Aide publique maximum de 80% mais peut être limité le cas échéant à un pourcentage inférieur suivant les dispositions des régimes d'aides d'état applicables
- Plafond FEADER: 50 000 €

• Coûts admissibles et conditions d'admissibilité

- Identiques aux TO de soutien aux investissements de commerces et services de proximité.
- Condition supplémentaire pour les locaux mis en gérance : la sélection et l'accompagnement du gérant doivent être suivis par une chambre consulaire. Celleci fournissant un plan stratégique à 3 ans.

Katy Guyot interroge sur la possibilité de soutenir à hauteur de 80% de subventions publiques des initiatives portées par des SCOP, des SCIC et autres statuts innovants et coopératifs.

Conclusion : La proposition est accueillie favorablement dans son ensemble L'équipe technique du GAL se renseigne afin de présenter à la prochaine séance une nouvelle proposition de fiche-actions FA1 « Entreprenariat » à valider.

b) Bilan de l'appel à projets Entreprendre en Vidourle Camargue 2020

	Point au 1	0/02/2021
Enveloppe de l'Appel à projets		109 503,32 €
6 projets programmés	Alma Nautic So <u>Exsir</u> Hermès Traiteur Garcia et Fils Cave Héraclès Roseaux du Midi	24 503,68 € 20 111,20 € 5 655,62 € 25 000,00 € 13 840,00 € 19 574,48 €
Non consommé		820,04 €

La date limite de dépôts de dossiers étant décembre 2020, l'appel à projet « Entreprendre en Vidourle Camargue » est clôturé. Le dispositif a bénéficié à 6 projets d'entreprises pour un total de 108 685,28 € FEADER.

- c) Réflexion sur les objectifs prioritaires de l'enveloppe financière 2021 2022
 - ➤ Le montant FEADER disponible au 10/02/21 = 23 886€
 - ➤ Le montant FEADER sollicité par les dossiers acceptés en opportunité = 230 000€

L'enveloppe moyenne espérée par GAL en Occitanie est de 550 000€, plusieurs pistes stratégiques sont à explorer :

- 1. Relance AAP « Entreprendre en Vidourle Camargue » FA1 Entreprenariat et 2 Tourisme (idem 2020)
- 2. Sélection de type d'opérations prioritaires :
 - FA 3 Employabilité : Mobilité professionnelle
 - FA 4 Cohésion sociétale : Jardins partagés et lieux intergénérationnels
 - FA 5 Patrimoines : Pratique de la course camarguaise
- 3. Appel à manifestation de projets structurants (exemple de critères à définir en comité de pilotage : échelle minimale EPCI, TMAP 80%, plafond FEADER 100 000€ ou plus).

Le GAL n'ayant pas encore reçu le courrier officiel de la Région Occitanie annonçant cette enveloppe LEADER de transition, les objectifs prioritaires seront débattus plus en détails lors de la prochaine réunion du Comité de programmation. Néanmoins ce dernier valide ces orientations à formuler dans la demande d'allocation de l'enveloppe de transition.

Maquette financière LEADER 2014-2020

	FA1 Entreprenariat	FA2 Tourisme	FA3 Employabilité	FA4 Cohésion sociétale	FA5 Patrimoines	FA6 Coopération	FA7 Animation GAL
Enveloppe de la Fiche-Action	297 386 €	338 810 €	158 129 €	411 855 €	569 941 €	64 286 €	593 755 €
Projets programmés après le CP du 10/02/21	19 projets 283 670 € + 1 dossier en cours d'instruction 9 986 €	17 projets 338 811 € + 1 dossier en cours d'instruction 18 114 €	8 projets 129 991 €	17 projets 411 855 €	21 projets 544 938 € + 1 dossier AAP en instruction 13 912€	2 projets 37 340 € + 2 dossiers en instruction 28 036 €	7 projets 582 881 € Dont dossiers 2021 et 2022
Montant disponible	- 7 007 €	- 18 114 €	28 137 €	0€	11 090 €	- 1091 €	10 874 €
Dossiers en opportunité après le CP 10/02/21	2 projets 59 120 €	4 projet 100 000 €		2 projets 36 949 €	1 projets 35 200 €		
Projection de l'enveloppe restante	- 66 127 €	- 118 114 €	28 137 €	- 40 346 €	- 24 109 €	-1091€	10 874 €

Projets en cours et à venir

	En instruction	FEADER	Avec avis favorable	FEADER	En cours de dépôt	FEADER
FA1	Développement de la boulangerie de Montpezat	9 986 €	Multiservice Parignargues	36 000 €	Livraison en vélo électrique	4 000 €
Entreprenariat			Distributeur de produits locaux	23 120 €		
FA2 Tourisme	Jeux numerique de découverte d'Aigues-Mortes	18 114 €	Hôtel Spinaker	25 000 €	Bateaux électrique à Gallician	9 000 €
			Ecolodges Nomâde	25 000 €	Numérisation de visites d'une manade	
			Houseboat Rêves d'O	25 000 €		
			Carnet d'escales	25 000 €		
FA4 Cohésion sociétale			Jardins familiaux Montpezat	9 548 €		
			Espaces publics Boisseron	27 401 €		
FA5 Patrimoines	Façade de l'agise de St Laurent d'Aigouze	13 912 €	Mise en état du Bouvaou	35 200 €	Vidéo sur les gens de la bouvine	
FA6 Coopération	Sac à dos de l'oenotouriste	17 823 €				
	Réseau des écoacteurs de réserves de biosphère	10 213 €				
Total		70 048 €		231 269 €		13 000 €

d) Approbation de la liste des dossiers refusés, réorientés hors LEADER ou abandonnés

Par transparence et afin de montrer la sélection des projets, chaque année le GAL informera le comité de programmation sur :

Les projets refusés et réorientés au 10/02/21

-				
2019	Rôtisserie TOUIJ	Restauration rapide de poulet braisé	Lunel	Pas d'utilisation de produits locaux
2019	RHD CC Petite Camargue	Traitement des déchets des cantines	CCPC	Non éligible à la fiche action 1
2019	M. Ippolito	Food truck utilisant des produits locaux	Clarensac	Plus éligible dans le cadre de l'AAP FA1 2020
2019	M. Jirkovsky	Projet lieu de vie partagé	Aspères	Pas de cofinancement possible
2020	Didier Mathon	Hangar pour vente directe de pomme bio	Beanvoisin	Projet purement agricole
2020	Simon Belamy	Raccordement électrique du centre équestre	Boissière	Opération hors stratégie GAL et non éligible
2020	Mairie de Lecques	Travaux sur l'église et de voirie, éclairage public	Lecques	Enveloppe FA5 et ATI épuisée.
2020	Entreprise SGAR	Bâti associatif médical	Vauvert	Opération hors stratégie GAL et non éligible
2020	ED-Numérique	Plateforme de services informatiques	Lunel	Opération hors stratégie GAL et non éligible
2020	ABD Déménagement	Agrandissement	St Sériès	Non éligible
2020	Olivier Meriguet	Chambres d'hôtes avec SPA et espace "Bien être"	Vauvert	FA2 épuisée
2020	Asso Entre Alpilles et Camai	Promotion des productions sous signes de qualité	Camargue	Producteurs principalement sur le Pays d'Arles
2020	Florance Bégni	Réfection du toit de l'atelier	Lecques	Inéligible
2020	Amandine Toulza	Plateforme TerrAttitude	Le Cailard	Dépenses déjà réalisées
2020	Mairie de Montpezat	Restauration des portes du cimetières	Montpezat	Non éligible car non recensé dans l'inventaire du PETR
2020	Création d'entreprise	Resto-bar caviste	Grau du Roi	Code APE Restauration
2020	Association Capels	Epicerie Vrac	Vauvert	Atteint le plafond d'aides publiques
2021	Association La Ville à Joie	Animation de villages	PETR	L'association est prestataire et non porteur de projets.

Les projets abandonnés au 10/02/21

2020	FD CIVAM 30	Création de salles de formation	Sommières	Faute prêt bancaire
2020	Aurouxfood Filigree	Développement d'entreprise	Calvisson	Arrêt du projet (programmé)
2020	FFCC	Promesse de taureau	PETR	Dossier incomplet
2020	St Nazaire de Pézan	Aménagement d'une bibliothèque	St Nazaire de Pézan	Manque de financement
2020	St Laurent d'Aigouze	Etude Halte ferroviaire	St Laurent d'Aigouze	Projet repoussé.
2020	Aigues-Vives	Mise en tourisme de la maison Doumergue	Aigues-Vives	Dossier incomplet
2020	Savonnerie Sa bulle	Développement de la gamme de produits	Villevieille	Abandon
2020	Mme Da Silva Rossa	Création d'une épicerie Vival Uchaud	Uchaud	Abandon
2020	Vauvert	PEM de Vauvert	Vauvert	
2020	Association Vauvert Plus	Trid Bull	Vauvert	dépenses trop faibles

Le Comité de programmation valide à l'unanimité la liste des projets refusés, réorientés ou abandonnés ci-dessus.

e) Validation des nouveaux membres du GAL Vidourle Camargue

	PETR Vidourle Camargue	Pierre MARTINEZ/ Josiane ROSIER DUFOND		
	CC Terre Camargue	Olivier PENIN / Marielle NEPOTY		
	CC Petite Camargue	Katy GUYOT/ Francine CHALMETON		
	CC <u>Rhôny Vistre</u> Vidourle	Philippe GRAS/ Thierry AGNEL		
	CC Pays de Sommières	Sonia AUBRY / Marie-Josée PELLET		
Public	CC Pays de Lunel	Pierre GRISELIN / Isabelle DE MONTGOLFIER		
	CD 30	Christian VALETTE/ Caroline BRESCHIT		
	CD 34	Claude BARRAL / Bernadette VIGNON		
	SM Camargue Gardoise/ SM EPTB Vidourle	Christiane ESPUCHE/ Julie CROIN		
	SM <u>Vistre Vistrenque</u>	Loïc BERRUS/ Thierry PASCAL		
	Régie de Port Camargue	Chantal VILLANUEVA / Michel CAVAILLES		
	CCI 30 et 34	Dominique DEMOUY et Gil GREA		
Consulaires	CA 30 et 34	Nathalie BRUEL et Rémi DUMAS		
	CMA 30 et 34	Denis RODRIGUEZ et Pascal CHABERT		
	CIVAM 30 / CIVAM BIO 34	Daniel PAYEN et Jean-Luc MALICORNE		
	Gard Tourisme / Hérault Tourisme	Christian NOUGUIER et Gilles DELERUE		
	Gites de France 30 / 34	Lisya JONQUET et Dominique DUPEYROUX		
Association	FFCC	Nicolas TRIOL (en attente de délibération)		
	Fondespierre /PLIE Est-héraultais	Robert LEFORT et David QUINOT		
	CA Centre socioculturel CALADE	Stephan JANNEZ / Claire THIERRY		
	Collectif des Garrigues	Nadine JOUANEN / David DELON		
Société civile	3 sièges	Claude CONSTANT/ Annelyse CHEVALIER/ Marylène BADOU Catherine BERTI / Daniel REMY/ Patrice DACHY		

Le Comité de programmation vote à l'unanimité l'entrée des trois nouveaux membres : Mme Thierry, M. Malicorne et Mme Espuche.

f) Validation de l'avenant 3 à la convention GAL/Région, Etat

Le service régional FEADER demande au comité de programmation de valider le projet d'avenant 3 qui comprend :

- La mise à jour de la maquette financière
- La mise à jour des membres du comité en 2020
- L'ajout des dépenses d'investissement à la FA Coopération.

Ces éléments ayant déjà fait l'objet de validations individuelles lors de précédentes séances, le Comité de programmation vote à l'unanimité les modifications de l'avenant 3 à la convention GAL/Région/Etat.

g) Prochaines rencontres

- Comité de programmation Mercredi 7 avril 2021 16h
- Si les 5 dossiers en instruction sont validés par la Région avant cette date, une consultation écrite vous sera adressée mi-mars.

Compte-rendu rédigé le 15/02/2021 à Aimargues.

Le Président, Pierre MARTINEZ